

Compte-rendu INTERNE de la réunion des 9 organisations de retraité·e·s du mercredi 4 janvier 2023 de 9 h 30 à 12 h 30

Toutes les organisations sont présentes. Pour l'UNIRS, Gérard Gourguechon et Patrice Perret.
C'est Jacques Brillet de la FGR-FP, organisation invitante, qui anime.

Ordre du jour : point sur l'actualité, conférence de presse du 9 janvier, initiatives de janvier, bilan de la rencontre du 14 décembre avec les organisations de jeunesse, travail sur l'ASH, bilan du HCFEA du 15 décembre et suites, questions diverses (complémentaires santé, à la demande de l'UNIRS Solidaires).

Actualités

La FGR-FP, organisation invitante, introduit le sujet par un survol des actualités.

International : la présidence de l'UE par la Suède actuellement gouvernée par l'extrême droite, climatosceptique et antiféministe. La corruption est aussi pratiquée par des responsables européens. La guerre dévastatrice en Ukraine utilisée par les gouvernants pour expliquer trop de leurs mauvais résultats politiques (inflation, pénuries, etc.). Les femmes sont réprimées en Iran et rendues invisibles en Afghanistan. L'extrême droite a pris le pouvoir en Israël. Les catastrophes climatiques majeures se succèdent dans le monde.

Le contexte d'inflation a des effets, non soulignés par Macron dans son intervention « des vœux », sur l'augmentation des prix de l'énergie. Le contexte en France est aussi marqué par la tension hospitalière, la fin du timbre rouge et son usine à gaz pour envoyer un courrier, la réforme régressive de l'assurance chômage même si le décret scélérat est suspendu. Macron reprend le principe de Pompidou « le chômage discipline le travail ».

La réforme des retraites, rejetée par une majorité de la population, laisse présager un affrontement. Le gouvernement prétend sauver les retraites, mais sauver quoi ? Un déficit sert toujours de prétexte pour imposer de travailler plus, pour sauver l'école, sauver les services publics, ... par l'augmentation de la productivité et non par l'impôt qui diminue.

La concertation se mesure à la hauteur de l'utilisation du 49.3, 10 fois en 8 mois. Le gouvernement affirme que « les devoirs viennent avant les droits ». Que sera demain ? Nous avons la responsabilité d'être prêts à porter des perspectives face à l'inflation (0,8 % de revalorisation pour 14 % d'inflation annoncée). Nous devons exprimer nos exigences qui sont celles des personnes retraitées.

La CGT signale que les confédérations se rencontrent ce soir. Nous devons réfléchir à notre stratégie. Les retraité·e·s sont dans la mobilisation qui sera précisée le 10 au soir, après l'annonce par le gouvernement de son projet précis de réforme. Le gouvernement ne changera rien pour éviter le conflit. Nous devons affirmer un marqueur retraité car nous ne sommes pas qu'un soutien. La conférence de presse du 9 s'impose pour porter nos exigences sur les trois sujets, accentués par la « réforme » des retraites : le niveau des pensions qui se dégrade comme jamais, tout comme le salaire socialisé, la protection sociale qui se dégrade et les services publics.

Nous ne pouvons pas arrêter aujourd'hui une date qui serait perçue comme une opposition à ce qui va être décidé par les confédérations.

Solidaires rappelle avoir proposé une adjonction à l'ordre du jour, une réflexion sur les complémentaires santé, dont le rôle et le coût grandissent. Le privé concurrence ce qui reste comme mutuelle.

Les retraites : le combat idéologique du gouvernement a commencé et s'accroît, le niveau de vie des retraité·e·s est dans le collimateur. Lors de la séance publique du COR, la question qui a réellement été posée était « jusqu'où taper sur le pouvoir d'achat des retraité·e·s sans que ça gueule trop ? ». Un communiqué a sa place pour contrer le soi-disant l'égoïsme des retraité·e·s. Nous voyons en effet se développer la propagande gouvernementale : hier nous étions des nantis, aujourd'hui, nous sommes en plus des égoïstes selon des « enquêtes » desquelles il ressortirait que 60 % des personnes retraitées sont pour que leurs enfants et petits-enfants travaillent plus longtemps pour payer leur retraite ! Il nous faut rappeler que tout ceci est faux.

Le prix de l'électricité aligné sur celui du gaz, ... est pris comme un fait qui nécessite ensuite de colmater les brèches (pour les boulangers, pour certaines PME, et pas d'autres, etc.), alors que ce prix repose sur d'autres critères.

Faire travailler plus longtemps ceux qui travaillent, c'est augmenter le taux de chômage notamment des jeunes, et faire taire la classe ouvrière par le chantage au chômage.

Quand le gouvernement dit que les devoirs doivent passer avant les droits, il ne parle pas du droit de propriété, c'est toujours lui domine tout et la police, la justice, le budget, la fiscalité, et même les « droits de l'homme » sont à son service.

La FSU approuve la description du contexte faite par la FGR-FP et ajoute une note optimiste avec la victoire de Lula au Brésil et ses premières mesures, même si ce sera difficile.

Janvier va connaître l'expression du mécontentement. Ce qui domine, c'est la conception du travail qu'a Macron, perçue dans les mesures chômage, dans la politique d'immigration et les métiers en tension, dans le coût des pensions, ... tous les choix de Macron sont en faveur des riches contre la grande majorité de la population.

La conférence de presse est indispensable pour l'inscription des retraité·e·s dans l'actualité. Une expression, un tract (« *Les personnes retraitées sont partie prenante de la lutte contre la réforme des retraites du gouvernement* ») s'imposent sur notre place dans le mouvement des retraites, le minimum de 1 200 € qui ne concernera pas les personnes actuellement en retraite.

Les luttes pour les autres sujets (par exemple celle des cheminots) complètent celle des retraites, contribuent à renforcer un mouvement général. La FSU mobilise sur l'école le 17 janvier. L'extrême droite menace les enseignants et les programmes officiels qui comportent une présentation de l'immigration. Le thème du logement mobilise le 28 janvier.

Nous pouvons mettre en avant une semaine de mobilisation, de distribution de tracts. Le calendrier comporte les annonces du 10, le conseil des ministres le 23 qui (proposition de la FSU) doit être précédé d'une semaine d'actions des retraité·e·s. La mobilisation décidée par les confédérations ne peut venir qu'après le 23. Les vacances scolaires commencent le 5 février...

FO partage le point de vue de la CGT, nous n'avons pas à avancer une date aujourd'hui, bien que nos trois sujets restent bien présents dans l'actualité. Des formes d'expression sont possibles : communiqué ou tract sur les retraité·e·s inscrits dans l'action réforme des retraites, pour ne pas être en porte-à-faux vis-à-vis de la population. Une semaine d'actions avant le 23 n'est pas évidente.

La FGR-FP insiste sur la prise en compte de l'évolution des prix et sur une revendication claire pour l'année 2022 qui a subi une inflation de 12 %. Une demande de 7 % (12 - 4 - 0,8) comblerait le manque.

Ensemble & Solidaires souhaite une action spécifique des retraité·e·s, dont une majorité semble soutenir la réforme selon la propagande gouvernementale... La protection sociale doit comporter un volet sur la loi perte d'autonomie qui touche les familles, sur le renforcement de la Sécu, sur le grand service public de l'autonomie.

La CFTC soutient l'idée d'une conférence de presse qui insistera sur le fait que les retraité·e·s avec moins de 1 200 € ne sont pas des nantis. Nous devons contrer l'argument que les retraité·e·s sont riches.

La réforme des retraites financerait la perte d'autonomie ? C'est au gouvernement de financer, y compris par des cotisations, des surplus des bénéficiaires.

Une action avant le 23 est possible, par exemple le jeudi 19, pour ne pas perturber les actions après le 23.

La FSU souscrit à ce qui vient d'être dit. Nous sommes le 4 et pouvons agir avant le 23, afin de ne pas abandonner les revendications des retraité·e·s. La conférence de presse doit porter sur le triptyque et la perspective des actions sur les retraites. Ce sera un message aux équipes qui attendent une mobilisation.

La CGT n'exclut pas une action retraite de la part des confédérations aussitôt après le 10. Le gouvernement compte sur une opposition actifs-retraités. Notre spécificité porte sur le contenu et non sur une différence de calendrier. Nous devons nous revoir après le 10.

La CFE-CGC pense que le 9 est bien situé, avant l'intersyndicale confédérale du 10. Elle s'oppose aux « réformes » chômage et retraite et fournit des argumentaires aux équipes. Une manifestation spécifique en janvier n'est pas une bonne chose, nous devons affirmer notre place dans l'action retraite, dans le pouvoir d'achat, la santé, les services publics, l'aide à l'autonomie.

FO insiste sur notre cohésion sur les revendications ; la discussion porte sur la tactique de mobilisation. Nous pouvons démontrer l'argumentaire du gouvernement qui oppose actifs et retraité·e·s et faire le lien avec nos revendications.

Pour la LSR, la conférence de presse s'impose sur le triptyque ainsi qu'un communiqué sur notre place dans le mouvement des retraites. L'action confédérale peut venir vite.

La CGT insiste sur la période revendicative et le nombre d'actions diverses inscrites dans un calendrier chargé. Nous aurons un éclairage des confédérations ce soir.

Solidaires rappelle qu'en décembre, nous pensions connaître rapidement une date suite à l'annonce que devait faire le gouvernement le 15, ce n'est plus le cas. Ce 4 janvier, il semble difficile de fixer une date précise pour « journée de manifestations des retraité·e·s ». Nous ne pouvons pas tout miser sur la conférence de presse du lundi 9 car nous savons qu'il y a souvent peu de journalistes, et peu d'échos dans les médias.

La conférence de presse n'aura de poids qu'appuyée par un communiqué et un tract repris dans les départements sur les discours mensongers, sur les réformes qui, depuis 1993 sont censées « sauver les retraites » mais, de fait, appauvrissent les retraité·e·s pour enrichir les riches au détriment du reste de la population, pour diminuer les impôts et les services publics, pour augmenter le chômage notamment des jeunes ; sur le soi-disant retraité riche et nanti qui pourrait faire des efforts pour le reste de la population ; sur l'affirmation de nos valeurs au travers de l'autre société que nous voulons.

La FSU précise qu'elle ne propose pas d'être en dehors de la bataille des retraites, les actions s'enrichissent mutuellement. Nous verrons le 10 ce que proposent les confédérations, nous devons nous voir dès le mercredi 11, mais elles ne devraient pas retenir une date dans la semaine suivante.

FO insiste sur notre rôle. Tout est possible comme un mouvement gilets jaunes, nous sommes sur une cocotte-minute. Nous nous adapterons à la situation. La conférence de presse est acquise et FO propose de rédiger le communiqué sur la base du triptyque et notre inscription dans la bataille des retraites. Il faut au moins la présence de l'AFP, que les autres media reprennent. La discussion devrait porter sur le·la retraité·e nanti·e qui soutient la réforme des retraites. Se réunir le 11 ? Prévoir une téléconférence ?

Ensemble & Solidaires approuve l'incontournable conférence de presse et souhaite un tract. Les équipes trépingent mais veulent agir localement.

La CFTC signale qu'il ne faut pas oublier l'Agirc Arrco dont le gouvernement souhaite récupérer les réserves financières, ce qui fait partie de la réforme des retraites.

La FGR-FP insiste sur une revendication claire comme l'augmentation des pensions de 7 %.

La CGT constate un accord sur la conférence de presse et le communiqué (projet écrit par FO), sur un tract (projet envoyé par Solidaires). Nous aurons du matériel dès le 11. Nous pouvons échanger dans la foulée de la conférence de presse.

Décisions :

Une conférence de presse se tiendra le 9 janvier 2023 à 11 h au local de FO qui rédige un projet de communiqué sur la base de notre triptyque revendicatif (pensions, santé dont l'aide à l'autonomie, les services publics) et notre inscription dans la bataille des retraites.

Une réunion à la fin de cette conférence de presse permettra de prendre en compte les informations récentes, notamment celles des rencontres avec les confédérations, afin de préciser notre tactique d'action, sur la réforme des retraites et sur l'affirmation de nos propres revendications qui participent à la construction du rapport de forces.

Un tract dont le projet est rédigé par Solidaires :

- dénoncera les discours mensongers sur les réformes qui, depuis 1993 sont censées « sauver les retraites » mais, de fait, appauvrissent les retraité·e·s pour enrichir les riches au détriment du reste de la population, pour diminuer les impôts et les services publics, pour augmenter le chômage notamment des jeunes ;
- démentira l'argument du soi-disant retraité riche et nanti qui pourrait faire des efforts pour le reste de la population et affirmera nos valeurs au travers de l'autre société que nous voulons.

Rencontre avec les organisations de jeunesse

Le 14 décembre, les organisations de jeunes étaient invitées mais ne sont pas venues à la rencontre qui devait avoir lieu entre elles et nous. Elles ont affirmé ensuite leur accord sur une expression commune importante ... mais sont débordées notamment sur la réforme des bourses...

La CGT insiste sur le fait que des partis politiques ont un œil sur les jeunes, nous devons être attentifs. Il faut voir les jeunes qui sont en contact avec les confédérations.

Décision : la FSU leur demande de fixer elles-mêmes une date.

Travail sur l'ASH

Un groupe de travail doit se mettre en place, il est chargé de trouver des réponses aux questions posées par le texte de Solidaires.

Il comprend actuellement la CFE-CGC (Maud), la FSU (Marylène), la FGR-FP (Jacques F.), la CFTC (Laurence), Ensemble & Solidaires (Annie). La CGT enverra quelqu'un. FO voit avec le secteur confédéral qui traite le dossier et sera présente.

Le HCFEA a prévu de travailler sur l'ASH, notre groupe de travail préparera ce point.

Une discussion commence sur des règles nationales et un droit opposable, ce qui a des conséquences sur le rôle des Départements, qui pourraient respecter ces règles et décider d'améliorer autre chose comme les Ehpad. L'ASH doit-elle être une somme ou un pourcentage ? A reprendre au groupe de travail...

Décision : Solidaires renvoie son texte de 4 pages avec une invitation qui proposera plusieurs dates dans la deuxième quinzaine de janvier pour une réunion dans les locaux de Solidaires.

Bilan du HCFEA du 15 décembre et suites

Ce Haut conseil devait établir le programme de l'année. Il propose de nombreux sujets :

- Les besoins de l'autonomie et la comparaison France, Allemagne, Suède
- Note sur l'historique des plafonds APA
- Note reste à charge - 1er semestre 2023
- Poursuite des travaux sur l'habitat tiers
- Avis et note sur les réformes de concours envisagées en 2023

- L'organisation des soins aux personnes âgées et articulation sanitaire et social
- Comportements conjugaux et configurations familiales chez les seniors
- En fonction des résultats du CNR bien vieillir : la maltraitance financière et la protection des personnes âgées ; participation Sociale des retraités et bénévolat
- Vieillir en prison.

Un autre sujet pourrait s'ajouter, si la proposition de loi de Renaissance du 15 décembre 2022, sur le « bien vieillir » se transformait en projet de loi.

La FSU commente les éléments principaux de cette proposition qui commence en rappelant le passé : rappel des mesures « positives » : l'APA, le congé de proche aidant, la 5^e branche, la revalorisation de la plupart des métiers ; liste des nombreux rapports disponibles.

Puis la proposition énumère quelques bonnes intentions, sans fournir les moyens pour y arriver :

- Le bien vieillir : « *personne ne peut tolérer que l'espérance de vie en bonne santé reste inférieure à la moyenne européenne* ». Cela incite à travailler sur la prévention, mais avec quoi ?
- La lutte contre l'isolement passe par la bientraitance, des alertes par département, le renforcement de la protection juridique, ...
- Garantie d'un hébergement et de prestations de qualité ... mais sans évoquer les moyens (nombre d'Ehpad et de personnels). A titre expérimental pendant trois ans, une carte professionnelle des

services à domicile (qui servira à quoi ? pourquoi expérimentale ?), aide financière à la mobilité professionnelle des personnels, ... Et des rapports supplémentaires sont prévus sur l'aide à domicile, sur l'ASH...

- Mesure positive : suppression de l'obligation alimentaire pour les petits-enfants.

Elle conclut que cette proposition ne contient que du vent.

FO partage l'analyse de la FSU. La conférence nationale devait répondre au bien vieillir... Nous devons préparer une intervention commune au HCFEA.

Le 24 janvier à 17 h 30, le ministre viendra à la réunion du Haut conseil.

Décision : la FSU rédige une note sur cette proposition de loi, qui servira de base à notre discussion à venir.

Complémentaires de santé

Solidaires signale l'importance grandissante des complémentaires qui coûtent de plus en plus cher. La Fonction Publique discute actuellement de l'accréditation des complémentaires, ce qui fait concurrence aux « bonnes » mutuelles qui étaient en place, en offrant des tarifs individuels en fonction des risques.

La CGT souligne le caractère sensible du dossier des complémentaires. Par exemple, la mutuelle Entrain, créée par la CGT, vient d'investir dans une société ferroviaire privée...

La FGR-FP évoque la répartition du marché entre les mutuelles et les institutions du privé, qui évolue en défaveur des mutuelles. Les mutuelles ont pensé résister en plaçant leurs fonds chez Kessler...

La CFE-CGC rappelle que l'employeur prend en charge la moitié de la cotisation, mais que la personne en retraite doit tout payer.

La FSU cite l'exemple de la MGEN, pour les enseignants, qui vient de rétablir 4 montants de cotisation selon l'âge, qui offre maintenant des tarifs en fonction du panier pris en charge. Cela la rapproche des pratiques du privé. Ce dossier brûlant traverse les organisations syndicales.

La CFTC signale qu'un couple a la possibilité de choisir la meilleure complémentaire entre les deux proposées par les entreprises des deux membres du couple, cela permet de payer moins cher.

FO incite à la prudence sur ce dossier qui provoque des débats houleux dans les organisations. Les mutuelles ont été vendues aux assurances privées, ce qui incite à trouver des accords de branche. Des grands groupes maintiennent leurs retraités dans l'accord avec une complémentaire.

Décision : ce sujet très sensible, y compris dans nos organisations, sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Prochaine réunion : brève rencontre le 9 janvier après la conférence de presse